

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Technologies : le syndicat Tech 241 démarre ses activités

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

UN syndicat regroupant les entreprises du secteur des technologies et des services numériques (Tech 241) a lancé ses activités la semaine écoulée à Libreville. Selon Direct Infos, qui révèle l'information, cette organisation rassemble "une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans la tech, les services numériques ou des experts du numérique". Ce syndicat professionnel a pour "

objectif principal de contribuer à faire du Gabon un pôle d'excellence en matière de numérique et de transformation digitale des marchés d'ici 2030".

"Cette rencontre marquant le démarrage des activités du syndicat est l'occasion de lancer un appel aux entreprises et aux experts qui adhèrent à la vision, aux missions et qui partagent nos valeurs à nous rejoindre pour faire avancer ensemble l'économie numérique gabonaise", a déclaré le président du syndicat Tech 241, Loïc Kapitho, lors de la cérémonie de

lancement des activités le 22 février dernier. Avant d'ajouter que "nous sommes convaincus que cette plateforme inédite nous permettra de valoriser les compétences et les savoir-faire de tous les acteurs de la tech, d'accéder ensemble à un réseau de partenaires techniques et financiers, de développer des synergies et de contribuer à la mise en place d'un cadre favorable à l'éclosion de champions de l'économie numérique."

Par cette organisation, les fondateurs entendent défendre les intérêts des entreprises et des



Photo: DR

Les membres fondateurs de Tech 241.

professionnels du numérique auprès des instances locales et internationales ; promouvoir les meilleurs standards en matière de numérique et de technologie ; produire et valoriser des statistiques visant à améliorer la connaissance du secteur ; contri-

buer à la formation continue et aux échanges professionnels entre les acteurs du secteur. Pour son fonctionnement opérationnel, la gouvernance du syndicat Tech 241 comprend un bureau exécutif qui a la charge de conduire le plan d'actions.

Agriculture : le don du Roi Mohammed VI remis aux chefs de service provinciaux



Photo: DR

Charles Mve Ellah procédant à la remise symbolique du don du roi Mohammed VI à notre pays.

R.H.A
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire, chargé de la Valorisation de la ruralité, Charles Mve Ellah, a procédé hier à la remise officielle du don de 2000 tonnes d'engrais de sa Majesté le roi Mohammed VI fait à notre pays aux chefs de service provinciaux. Lesquels feront le relais auprès des producteurs des différentes régions du pays.

"La crise ukrainienne a déstabilisé la production et les circuits d'approvisionnement internationaux en intrants agricoles. Cette situation a contribué à la rareté et, donc, à l'augmentation des prix des engrais sur les marchés internationaux, pénalisant ainsi fortement les agriculteurs du continent africain en général, et ceux du Gabon en particulier.

Ce don royal constitué de 40 000 sacs de 50 kg arrive donc à point nommé pour booster la production nationale. En même temps, il s'inscrit dans l'atteinte de l'objectif fixé par l'Union africaine (UA)", a indiqué le ministre dans son propos. Avant d'ajouter que "ce don est un pas en avant vers la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja (2006), sur les engrais azotés, en faveur de la révolution verte africaine." L'objectif que s'est fixé le membre du gouvernement à travers cette offre est "d'atteindre l'autosuffisance alimentaire" et, surtout, "réduire considérablement la dépendance aux importations alimentaires en produisant environ 50 % de la consommation à l'horizon 2025." Charles Mve Ellah a par ailleurs invité ses collaborateurs s'impliquer dans "l'encadrement et l'accompagnement des producteurs pour un usage de ces engrais."



SIAT GABON

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 74.000.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : QUARTIER LOUIS, 20 RUE JEAN MARIE AYENOUÉ
B.P. : 3 928 LIBREVILLE
R.C.C.M. LIBREVILLE : 2004 B 3348
N.I.F. : 783 171 M

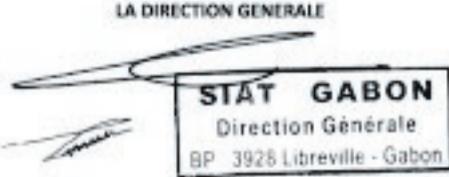
---00800---

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE SIAT GABON

Suite à la radiation de SIAT GABON, de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), conformément à l'Avis N°006/2023/BVMAC/DG en date du 13 février 2023, Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont priés de se présenter au siège social sis au quartier Louis, 20 rue Jean Marie AYENOUÉ, tel : 011 73 56 61 aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement de leurs actions, dans le Registre des titres nominatifs de SIAT GABON.

A cet effet, tout intéressé est tenu de se rapprocher de la société, dans les plus brefs délais, dûment muni du bulletin de souscription émis par BGF I Bourse, et d'une pièce d'identité pour les personnes physiques ou de la fiche circuit de la société, pour les personnes morales, aux fins d'accomplissement de ces formalités, tous les vendredis ouvrables.

LA DIRECTION GENERALE



SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT POUR L'AGRICULTURE TROPICALE GABON
Société Anonyme au capital de l'CTA 74.000.000.000 | RC N° 2004B3348 | NIF 783 171 M
Siège Social : Montée de Louis au 20, rue Jean Marie AYENOUÉ | BP 3928 | Libreville | Gabon
T + 241 011 73 56 61 | www.siatgabon.com - secretariat.libreville@siat-group.com | Banque | BCG 14000647 011 5